

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1.

Débitrice: **Azzuri Saràl**, Rue des Terreaux 2,
2300 La Chaux-de-Fonds
2.

Déclaration de faillite: 10.09.2009
3.

Suspension de faillite: 17.11.2009
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.12.2009
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : exploitation de restaurants; import-export de produits alimentaires, de vêtements et commerce de détail.

Office des faillites

2053 Cernier

00426789